

Validation projet professionnel

Vous disposez d'un projet professionnel identifié, mais qui doit encore être validé,
Vous hésitez entre deux projets professionnels
Vous avez besoin de vérifier l'adéquation du poste de travail envisagé avec vos aptitudes physiques, vos compétences et capacités professionnelles,
Vous souhaitez mesurer les écarts éventuels entre vos compétences et celles nécessaires au poste envisagé
La VPP immersion en Entreprise va vous permettre
D'être suivi par un professionnel qui va vous aider à réaliser ce travail de validation en vous permettant de réaliser des immersions professionnelles
De valider un projet d'insertion associé à un plan d'action permettant l'accès à l'emploi et ou la formation

Les objectifs de la formation

- Afin de consolider ou infirmer le ou les projets professionnels envisagés par la réalisation d'immersions en entreprise
- Pour démontrer et vérifier son adaptabilité au poste de travail
- Pour prendre conscience des exigences physiques liées au poste de travail et des conditions de travail
- Pour développer la connaissance des métiers et des emplois du bassin
- Afin de mieux se positionner pour sa recherche d'emploi par l'appui d'expériences en entreprise
- Pour acquérir de l'assurance et de la confiance en soi
- Pour formaliser un plan d'action
- Et si besoin un projet alternatif

Organisation Pédagogique

- A temps partiel
- 49 heures en centre réparties tout au long de la prestation : par le biais d'entretiens individuels, de travail en autonomie et d'ateliers

- 2 périodes en entreprise (soit 140 heures)
- Un suivi individualisé par un même conseiller et un partenariat étroit avec votre référent Cap Emploi tout au long de la VPP
- Un Bilan final avec l'élaboration et la remise du livret de Compétences

Modules de la formation

- Avant les immersions en entreprise
- Accueil Personnalisé
- Bilan professionnel
- Pistes professionnelles envisagées et marché de l'emploi
- Techniques de recherche d'emploi
- Lever les freins
- Préparation des immersions en entreprise
- Immersions en entreprise (déclinée en deux périodes)
- Connaissance de l'entreprise, des contrats de travail, des mesures et droits
- Après les immersions
- Evaluation des projets professionnels
- Elaboration du livret de Compétences
- Formalisation d'un plan d'action réaliste et réalisable

